

**Les Exigences de Création d'un Système de Financement Solidaire:
Cas du Crowdfunding en Algérie 2010-2018**
**Requirements of Solidarity Financing System Creation: Case of
Crowdfunding in Algeria 2010-2018**

ABDALLAH EL HIRTSI Hamid¹, **FEREDJ** Chabane², **TOUBINE** Ali³

¹ Université Djilali BOUNAAMA de Khemis-Miliana, h.hirtsi@gmail.com;

² Université Akli Mhaned Oulhadj de Bouira, cferedj@yahoo.com;

³ Université Djilali BOUNAAMA de Khemis-Miliana, toubineali08@gmail.com.

Reçu le: 08/03/2019

Accepté le: 25/05/2019

Publié le: 31/07/2019

Résumé:

Parmi les importantes mutations provoquées par le ralentissement économique mondial après 2008 l'orientation vers des nouvelles stratégies de financement local. Cette nouvelle tendance vise à réduire la sévérité du chômage, soutenir la capacité des individus et des micros projets à affranchir des sources de financement innovées, et réduire l'inégalité.

La méthode descriptive a été utilisée dans cette recherche, avec l'étude de cas de l'Algérie durant 2010-2018, en vue de présenter et évaluer le modèle de financement « crowdfunding ». Le principal résultat obtenu est que la participation à ce type de financement en Algérie est faible, suite à l'absence de la sensibilisation et la sécurité.

Mots clés: finance solidaire; innovation; plateforme; crowdfunding.

Jel Classification Codes: F65, O35, L86, D26.

Abstract:

Among the important mutations provoked by the global economic slowdown after 2008 the orientation toward new strategies of local financing. This new trend aims to reduce unemployment severity, sustain the capacity of individuals and micro projects to emancipate innovated financing sources, and reduce inequality.

The descriptive method was used in this research, with the case study of Algeria during 2010-2018, to present and evaluate the financing model « crowdfunding ». The main result obtained is that involvement in this type of financing in Algeria is weak due to absence of sensitizing and security.

Keywords: solidarity finance; innovation; platform; crowdfunding.

Jel Classification Codes: F65, O35, L86, D26.

1. Introduction

Les experts dans le domaine des finances publiques traitent souvent deux défis majeurs qui restreignent l'efficacité du système fiscal algérien, d'une part ils signalent la pénible dépendance de l'économie aux recettes pétrolières, et d'autre part ils mentionnent le fardeau du déficit budgétaire des collectivités locales qui pèsent sur le budget central. De ce fait, plusieurs recommandations sollicitent la diversification économique comme solution pour l'allègement d'une forte dépendance des recettes fiscales des ressources rentières.

A l'échelle théorique, et cela concerne la plupart des pays en voie de développement, on reproche de la panoplie des politiques préconisées une émergence de polémique entre interventionnistes et libéraux. Ces derniers préconisent que le gouvernement central doit se dessaisir de certains pouvoirs financiers au bénéfice des unités territoriales. Cependant les adeptes de la décentralisation défendent l'idée de la nécessité d'une indépendance des pouvoirs locaux vis à vis à l'administration centrale, en avançant que la stratégie macroéconomique de développement global, imposée de l'extérieur, n'a guère donné ses fruits dans la plupart des cas (Fabienne, Moyart, & Pecqueur, 2003, p. 97). La célèbre formule « c'est en avançant à grands pas que nous éviterons de rester sur place » traduit la nécessité de fort taux de croissance économique pour réaliser un réel développement. Ainsi, plus en se déchargeant des subventions aux collectivités territoriales plus en se dotant de moyens pour mettre un plan de relance économique.

Cependant, l'administration centrale pourra être confrontée à une chute imprévisible de ses ressources financières suite à une délégation des pouvoirs législatifs, ou à des charges liées à la réforme administrative et/ou économique (coûts de redéfinition des territoires locaux, construction des structures...). En conséquence, plusieurs recherches dans le domaine des finances publiques ont tenté de proposer des stratégies innovées pour le financement des collectivités locales dans le cadre de la réalisation du développement local social, d'où vient la stratégie de financement basée sur les principes d'économie solidaire.

1.1. Objectif et importance de cette étude

L'étude est motivée par 2 raisons, le 1^{er} concerne la nouvelle tendance du gouvernement algérien en adoptant le modèle de croissance économique basée sur la relance du tissu du secteur productif à travers la relance économique au profit des PME-PMI, le 2^{em} étant que la stratégie de diversification de l'économie nationale ne peut être établie que dans le très long terme vue les contraintes socioéconomiques et l'absence d'une réelle volonté politique, ce qui inflige de se pencher vers des solutions à cours et moyens terme, dans le cadre d'une stratégie de développement économique.

1.2. Problématique et méthodologie

La question de financement des entités publiques en Algérie, comme il est le cas pour plusieurs pays sous-développés, revêtent une importance particulière depuis quelques années. Ceci est en raison du désengagement progressif de l'Etat des secteurs productifs de l'économie d'une part, et de l'absorption des entités locales d'une grande part des dépenses publiques sans participation à la couverture de ces dépenses. Cette nouvelle tendance s'inscrit dans un mouvement général de rationalisation et de transparence en matière de gestion des finances publiques. Ce qui se traduit, pour les dirigeants, par la quête de nouvelles issues effectives pour pallier ce problème.

Parmi les solutions offertes des modes de financement proposé par l'approche de l'économie sociale solidaire (ESS). Ils sont devenus plus répandus dans le monde entier, surtout après le ralentissement de l'économie mondiale due à la crise financière de 2008, qui a rendu le bien-être des individus en péril, et poussé les investisseurs et les entrepreneurs vers l'implication des organisations sociales innovées pour l'amélioration des conditions de vie des populations (Lacroix & Slitine, 2016, p. 38).

Problématique : de ce contexte découle la question préoccupante « quelles sont les exigences de création d'un système de financement solidaire? » Du fait de l'incapacité de traiter tous les systèmes issus de l'ESS, on va se limiter au **crowdfunding** qui est en plein essor dans monde.

Hypothèses : la première hypothèse stipule qu'un système de financement solidaire est l'initiative propre aux bailleurs de fonds et investisseurs;

La deuxième hypothèse stipule qu'un système de financement nécessite l'intervention de toutes les parties prenantes : telles que le gouvernement et les banques, investisseurs, bailleurs de fonds...

Dans ce cadre, cette recherche traite la stratégie de financement basée sur les principes d'économie solidaire, en vue d'atteindre deux principaux objectifs : le 1^{er} concerne la présentation de cette stratégie comme nouveau moyen qui répond à la question de la façon avec laquelle on arrive à trouver de nouvelles ressources pour le financement du développement local, tandis que le 2^{em} se manifeste sous forme de leçons qui pourront être tirées des expériences présentées dans cette recherche.

La méthode descriptive a été largement utilisée dans cette recherche, afin de décrire les données sur la variable en question, qui est la nouvelle tendance dans le financement des investissements locales qui relève de préoccupations majeures des acteurs du développement territorial.

D'autre part, cette méthode a été utilisée pour retirer les contraintes de mutation vers la nouvelle stratégie de financement présentée dans cette étude, après avoir décrit quelques expériences, pour mieux appréhender les majeurs problèmes que fassent les investisseurs pour se doter d'un financement par voie non-traditionnelle. Cette méthode a clairement permis d'améliorer profondément les informations recueillies relatives aux stratégies adéquates pour le cas d'Algérie.

1. Le défi majeur du financement en Algérie

Le nouveau modèle de croissance économique adopté par le gouvernement algérien en 2017-2030 (Mebtoul, 2017), met l'accent sur l'importance du financement de l'investissement et de la politique de diversification économique comme nécessité pour améliorer la situation budgétaire actuelle, caractérisée par un déficit structurel qui a persisté depuis 2010. Ce déficit peut être expliqué par la chute du prix du baril de pétrole à cause du ralentissement de la croissance économique mondiale après la crise financière de 2008. Suite à cette situation le gouvernement s'est orienté vers l'adoption de la politique de rigueur financière. Cette politique, d'inspiration libérale, consiste à restreindre la demande globale afin de diminuer les tensions inflationnistes (Laala & Asmae, 2016, p. 21).

**Les Exigences de Création d'un Système de Financement Solidaire :
Cas du Crowdfunding en Algérie 2010-2018**

Les données du tableau n° 1 montrent que le solde de la balance budgétaire (hors régulation) durant toute la période 2010-2017 a enregistré de fortes valeurs négatives, cela peut être expliqué d'une forte expansion des dépenses ; et une faible couverture des recettes budgétaires, cette dernière peut être expliquée par :

- Une structure fiscale favorisant les régions industrielles et ou commerciales;
- Une assiette restreinte concernant les impôts assis sur le patrimoine ;
- Faiblesse au niveau des ressources humaines locales.

Tableau n° 1. Solde budgétaire pour l'Algérie entre 2010 et 2018

Unité : Milliards DZD					
Année	2010	2011	2012	2013	2014
Solde Budgétaire	-1392,3	-2363,8	-3254,1	-2128,8	-2965,7
Année	2015	2016	2017	2018	
Solde Budgétaire	-2886,5	-1387,9	-1234,5	-470,1 ^(*)	

^(*) A fin Août 2018

Source : Ministère des finances/Direction générale de la prévision et des politiques.

Cependant la fragilité de l'économie algérienne est le défi majeur, c'est l'on constate la structure qualifiée rentière. Ce qui a poussé le gouvernement de s'orienter vers de nouvelles stratégies de diversification et de croissance économique pour renforcer la part des recettes ordinaires et réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs.

De ce fait, la mobilisation des ressources financières par les voies traditionnelles n'est pas susceptible de répondre aux besoins de financement pour le succès du nouveau modèle de croissance économique adopté par le gouvernement algérien à moyen et à court terme, sachant que la capacité de financement est sensible aux cours des prix du pétrole dans les marchés internationaux. Ce qui inflige de proclamer non seulement les pouvoirs publics, mais aussi d'autres agents qui peuvent générer d'autres types d'épargne ou de financement innovés.

2. L'approche de financement solidaire

La finance solidaire a un sens relatif à la définition du terme solidaire... D'une part, elle est définie comme un champ d'étude pour une

appropriation citoyenne sur la base de ressources hybrides de services bancaires et financiers et, à ce titre, entre dans l'économie solidaire. D'autre part, elle est considérée comme un nouvel outil de cohésion sociale et de solidarité avec les exclus des services bancaires et financiers et des activités économiques génératrices de revenu.

3.1. Le concept de solidarité

La solidarité a pris une ampleur dans les études qui relèvent de la sociologie-économique sous l'approche de l'ESS. Émile Durkheim (1858-1917) fut le premier à mettre une différence entre solidarité mécanique et solidarité organique (Zoll, 1998, p. 3). La première, dite aussi « solidarité par similitudes », caractérise des sociétés primitives dans lesquelles les individus sont semblables les uns aux autres, partagent les mêmes sentiments, obéissent aux mêmes croyances et valeurs. Elle résulte de la proximité et des liens de similitude des individus qui vivent en communauté, où le groupe social (famille, travail) joue un rôle très important. La seconde résulte d'une différenciation entre les individus. Les uns sont liés aux autres par les rôles et fonctions complémentaires qu'ils exercent au sein du même système social. Les uns se trouvent de façon organique indispensable au bon fonctionnement des autres et du système tout entier (Paugam, 2013). Par conséquent, les finances, dont nous nous préoccupons, seraient « solidaires » parce que, sans elles, notre système social ne pourrait plus fonctionner en raison des dysfonctionnements socioéconomiques observés et des populations « cibles » concernées par ces autres finances.

Le terme « solidarité démocratique » a un sens politique, qui montre deux faces : une face réciproitaire qui désigne le lien social volontaire entre citoyens libres et égaux; une face redistributive qui pointe les normes et les prestations de l'État pour renforcer la cohésion sociale et corriger les inégalités (Laville, 2003, p. 241).

3.2. La finance solidaire

En effet, les finances « solidaires » sont des voies d'accompagnement et de financement de l'individu en difficultés en lui accordant la confiance, afin qu'il puisse retrouver l'autonomie de choix et de décisions dont il est privé de façon plus ou moins chronique. Est-elle pour autant une «

solidarité démocratique » à l'encontre du « capitalisme utopique » (Rosanvallon, 1989, pp. 221-222)?

S'il est vrai que ces finances « solidaires » ne relèvent pas d'une solidarité philanthropique dans laquelle les citoyens sont exclusivement motivés par l'altruisme, elles ne tiennent pas non plus d'une solidarité démocratique selon laquelle il existe une « réciprocité volontaire unissant des citoyens libres et égaux en droit » (Laville, 2003, p. 241). En effet, les citoyens pouvant offrir du financement d'un côté et ceux en besoin de financement de l'autre n'appartiennent pas au même registre de liberté et de droits. Au contraire, les finances solidaires existent parce que les seconds ont besoin des premiers pour eux-mêmes, mais aussi pour assurer la cohésion économique et leur participation à la dynamique économique locale.

Dès lors, la solidarité des finances solidaires est organique. D'ailleurs, le « creux bancaire » qui accueille les exclus des services bancaires et financiers de base (bundling) n'est considéré que par ces finances solidaires, en l'absence d'intervention des banques commerciales qui ne savent pas coupler ingénierie sociale et ingénierie bancaire, d'une part, et qui, d'autre part, raisonnent en termes d'optimisation de leur produit.

3.3. Définition et objectifs de l'ESS

L'économie solidaire quant à lui, peut être définie comme « l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel » (Laville, 2005, p. 257).

Selon Cary et La ville, l'économie solidaire s'est singularisée par trois traits principaux :

- « **L'accent mis sur la finalité de la production** : les initiatives solidaires ne résultent pas que de l'intérêt commun propre à un groupe mais émanent d'objectifs touchant le modèle de la société (justice sociale, préservation de l'environnement, diversité culturelle, etc.).
- **Les initiatives solidaires ont un sens politique** : elles relèvent du politique, c'est-à-dire de l'interrogation sur le vivre ensemble qu'implique la démocratie.
- **L'importance de la socio-diversité** » (Cary & Laville, 2015, p. 25).

Plusieurs stratégies de financement solidaire peuvent être envisagées en fonction des objectifs de développement cible. A titre d'exemple : financement local solidaire ; qui vise à stimuler la capacité de financement des collectivités locales, création des fonds de solidarité...

3.4. La stratégie de financement local solidaire

La politique de financement territorial a connu un débat entre adeptes et détracteurs de l'autonomie des autorités locales sur le sujet des moyens de mobilisation des ressources pour le financement du développement local. Pratiquement, la répartition des ressources financières entre l'Etat et les collectivités locales est réalisée sous la contrainte du respect de deux enjeux qui semblent aussi majeurs que contradictoires : «l'autonomie fiscale» des collectivités locales et les «inégalités des ressources fiscales» entre ces dernières (Vallée, 2000, p. 186), du fait que l'autonomie fiscale des collectivités locales, en favorisant la concurrence entre ces dernières, aggrave les inégalités fiscales entre elles, sachant que les bases d'imposition sont à l'origine des recettes locales inégalement réparties sur le territoire national (Moulai, 2008, p. 11).

3.5. La stratégie de crowdfunding

Paru dès le début des années 2000 aux Etats-Unis, le crowdfunding constitue un financement alternatif qui privilégie le lien social et de proximité (Assadi, 2018, p. 5). Il permet aux internautes de choisir librement les projets pour lesquels ils choisissent de financer.

Le principe de crowdfunding est basé sur la conception alternative de l'agence en finance solidaire, dans laquelle le principal est le porteur de projet et l'épargnant est l'agent (car il finance le projet au nom du porteur).

3.5.1. Définition du crowdfunding

Le crowdfunding désigne un mécanisme qui permet de récolter des fonds auprès d'un large public, en vue de financer des projets, qu'ils soient créatifs (musique, édition, film...) ou entrepreneuriaux. Et ce, en utilisant internet et les médias sociaux (pour leur pouvoir de diffusion et leurs faibles coûts de fonctionnement), comme canaux de mise en relation entre les porteurs de projets et les personnes souhaitant participer à leur financement. De ce fait il est dit financement par désintermédiation, car le porteur de projet peut se procurer des fonds sans recours aux intermédiaires classiques.

Les plateformes prennent en général une commission (entre 4 et 12 %) sur le montant des sommes récoltées pour faire face à leurs frais de fonctionnement (Drey & La Guerche, 2017).

Les plateformes de crowdfunding sont des sites Internet qui permettent aux collecteurs de fonds et au public d'interagir. Des engagements financiers peuvent être pris et recueillis par l'intermédiaire de la plateforme de crowdfunding. Généralement, les plateformes de crowdfunding imposent des frais aux collecteurs de fonds si la campagne de financement a été fructueuse. En retour, les plateformes de crowdfunding sont tenues de fournir un service sûr et facile à utiliser.

3.5.2. Les différents types de crowdfunding

Selon le but on peut distinguer 3 types de crowdfunding (Stéphany & Bessière, 2017, p. 19):

3.5.2.1. A but lucratif

Ce sont des projets dont l'objectif principal est de générer des retombées financières, tels que créer une entreprise, promouvoir des nouveaux bien privés, le financement d'une chanson ou d'un film, etc. Il existe trois types de crowdfunding à but lucratif qui sont : le prêt (crowdlending), la participation (equity) et le don avec contrepartie (reward-based).

- Le prêt entre particulier :

Le prêt entre particuliers (parfois appelé «prêt participatif»), peut se substituer directement à un prêt bancaire à la différence qu'au lieu d'emprunter à une source unique, les sociétés peuvent contracter directement un emprunt auprès de dizaines, voire de centaines de personnes qui sont disposées à prêter de l'argent. Les prêteurs participatifs présentent souvent une offre de prêt en proposant un taux d'intérêt auquel ils consentiraient le prêt. Les emprunteurs choisissent ensuite les offres de prêt présentant le taux d'intérêt le moins élevé.

Des plateformes Internet sont utilisées pour mettre les prêteurs et les emprunteurs en relation. Un contrôle préalable est exercé pour chaque demande de prêt, étant donné que les plateformes de crowdfunding ont le devoir de protéger les entreprises et les intérêts des investisseurs. Les

plateformes exigent la présentation des comptes financiers et d'un historique commercial.

- Crowdfunding sous forme de capital « equity crowdfunding »:

L'investissement contre une prise de participation est une forme de crowdfunding où en échange d'une contribution, l'investisseur reçoit des parts de l'entreprise, des actions ou des obligations, Après avoir réalisé un investissement sur une plateforme de crowdfunding, le financeur devient actionnaire minoritaire d'une société (placement risqué).

- Crowdfunding avec contrepartie :

Dans le cadre du crowdfunding avec contrepartie, des personnes fournissent des fonds à un projet ou à une activité en espérant recevoir une contrepartie non financière en retour, telle que des biens ou des services. Un exemple courant est un projet ou une activité proposant un service unique (contrepartie) ou un nouveau produit (prévente) en échange d'un investissement.

3.5.2.2. A but non lucratif

Il s'agit de projets dont les objectifs sont sociaux, par exemple l'aide au développement à l'étranger, les œuvres de charité ou les projets de recherche public, et les dons aux projets associatifs.

3.5.2.3. A but Non défini

Les porteurs de projets, dans ce cas, ne savent pas encore s'ils vont générer un profit ou non.

Les financeurs en crowdfunding optent en grande partie pour les modes à caractère lucratif, et essaient de minimiser les risques en choisissant le crowdlending (ou financement sous forme de prêts). Selon les chiffres du tableau n° 2, les dons simples vient en second rond après les prêts, ce qui explique une préférence pour le mode crowdlending.

Tableau n° 2. Répartition par type de crowdfunding en 2015

Plateformes	Montants levés (millions de dollars)
Dons simples	2 850
Dons avec contrepartie (reward-based)	2 680
Prêt (crowdlending)	25 100
Titres de participation (equity)	2 560
Royalties	400
Hybrides	810

Source: Éric Stéphaney, Véronique Bessière, *Le crowdfunding : Fondements et pratiques*, 2^{ème} édition, De Boeck Supérieur S.A., 2017, p. 44.

3.5.3. Intérêt du crowdfunding

L'esprit fondateur du crowdfunding réside dans le financement direct entre porteurs de projets et contributeurs sans l'intermédiation et le contrôle des institutions conventionnelles. À la confiance spontanée qui caractérise les débuts du crowdfunding, s'ajoutent progressivement les régulations formelles des institutions d'État. De ce fait, la gouvernance des relations entre acteurs des marchés bifaces et d'autres partenaires et parties prenantes de l'écosystème du crowdfunding trouve une importance primordiale dans ce mode de financement. L'introduction massive des technologies de l'information et notamment des technologies Web 2.0 qui entraîne la réduction drastique des coûts de transaction entre partenaires permet aux plateformes de crowdfunding d'externaliser plusieurs activités de leurs chaînes de valeur (Assadi, 2018, p. 8).

L'importance du crowdfunding réside dans sa capacité de motiver l'épargne nationale et même internationale. Ainsi, il représente un intérêt au développement économique conscient pour les individus d'une société qui l'adopte.

Les chiffres du tableau n° 3 expliquent l'ampleur du phénomène « financement de la foule » dans le monde, les montants levés en été multipliés par 23 dans seulement 4 ans (2011-2015), ce qui explique une tendance mondiale accrue vers ce type de financement.

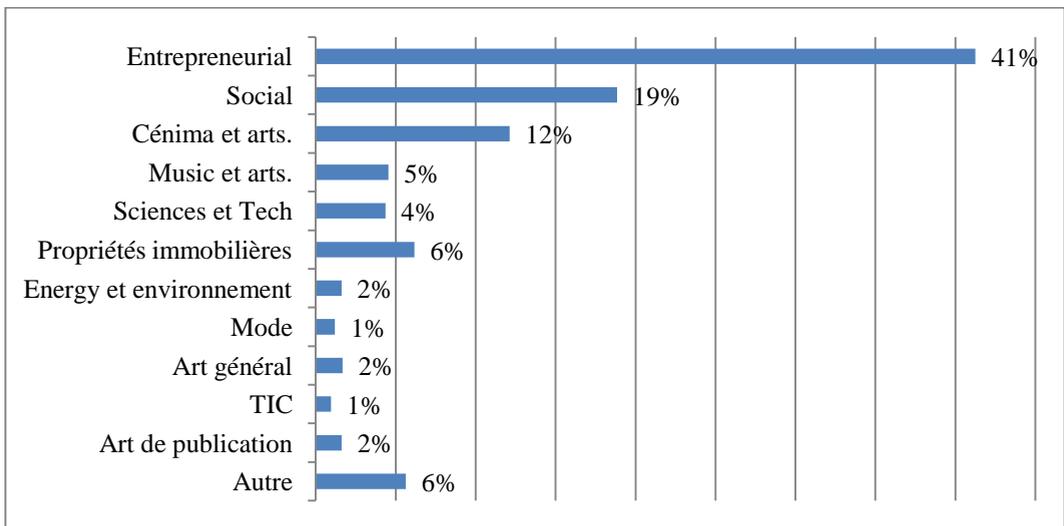
Tableau n° 3. Évolution des montants levés par le crowdfunding dans le monde

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Millions de dollars	530	850	1470	2700	5400	16200	34400

Source: Éric Stéphany, Op. cit., p. 43.

Au niveau mondial, selon une enquête réalisée par le cabinet de recherche américain Massolution, la répartition des activités de crowdfunding révèle que parmi les projets les plus actifs on retrouve ceux relatifs à la création d'entreprises qui représentent 41% de l'ensemble des activités de crowdfunding en 2014. Les projets à caractère sociale représentant quant à eux près de 19% du total. Viennent ensuite les projets de type «cinéma et arts» qui représentent 12% (figure n° 1).

Figure n° 1. Pourcentage du financement «crowdfunding » par catégorie en 2014



Source : MASSOLUTION 2015CF.

Même si l'activité crowdfunding a pris une ampleur dans monde entier, le succès d'un tel model reste liés à de différents et complexes facteurs déterminants, par exemple l'absence des frais de plateforme a rendu le site gofundme un leader en crowdfunding avec plus de 5 billions de dollar américain, et plus de 50 millions de supporteurs (tableau n° 4).

Tableau n° 4. Meilleures plateformes de crowdfunding online en 2016

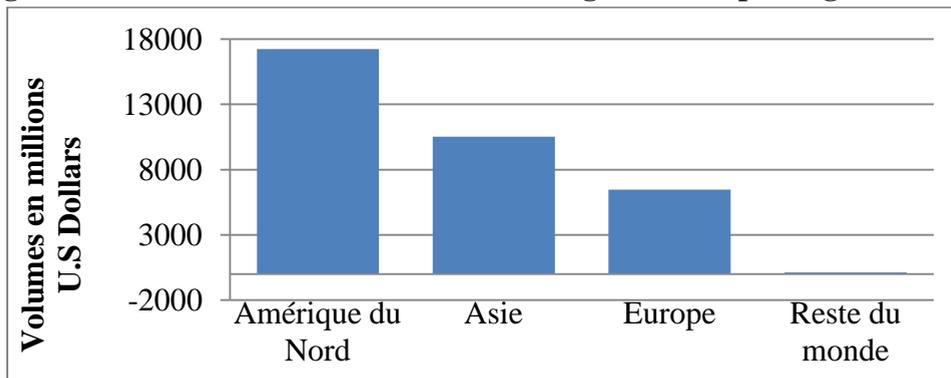
Site	Total collecté	Supporteurs	Frais de plateforme	Frais de paiement
gofundme	\$5B	50 M	0%	2,9% +\$0,30
KICKSTARTER	\$3B	14 M	5%	3% +\$0,20
INDIEGOGO	\$1B	9 M	5%	3% +\$0,30
FUNDLY	\$330M	ND	4,9%	2,9% +\$0,30
JustGiving	ND	ND	5%	2,9%
Facebook	ND	ND	6,9% +\$0,30 pour personne et 0% pour charitable	

B: Billion, **M:** Million, **\$:** U.S. Dollar, **ND:** Non Disponible.

Source : <https://www.crowdfunding.com/> , publier le 30/11/2017, consulté le 22/02/2019.

L'analyse par zones géographiques a montré que le marché nord-américain est le plus dominant dans le monde, avec plus de 50% des fonds levés (17 250 millions de dollars en 2015), suivi par l'Asie qui représente 10 540 millions de dollars et de la zone euro qui représente 6 480 millions de dollars en 2015 (figure n° 2).

Figure n° 2. Volume des fonds (crowdfunding) collectés par région en 2015



Source : <https://www.statista.com/statistics/946659/global-crowdfunding-volume-worldwide-by-region/> (Consulté le 22/02/2019)

3. Le crowdfunding en Algérie

En conséquent des mutations actuels, de nouvelles approches s'inscrivent dans le cadre d'une solution qui va au-delà du discours sur le degré d'autonomie local idéal, dont on a l'ESS qui fut apparu au sein des années 1990 en Algérie. Ceci est pour le but d'atténuer les effets de la

transition vers l'économie de marché qui s'est accompagnée d'un accroissement des exclusions, de la pauvreté et du chômage.

Le financement participatif est une pratique récente en Algérie, car il représente une tradition culturelle pour la plupart des entités ethniques, qui a été l'origine des principes religieux qui encourage l'entraide, la charité et la solidarité entre les individus. Le gouvernement algérien participe à l'opération d'encouragement des finances participatives, par la création d'un fonds d'investissement au niveau de chaque wilaya, chargé de participer au capital des petites et moyennes entreprises créées par les jeunes entrepreneurs (Belaïcha, Bouzidi, & Labaronne, 2012, p. 140).

Toutefois, en Algérie l'adoption du crowdfunding à travers les plateformes demeure tributaire de plusieurs facteurs, à savoir le lancement du paiement en ligne tant attendu, l'adoption d'un cadre réglementaire approprié, ainsi que la sensibilisation des agents économiques à ce nouveau mécanisme de financement, et autres facteurs socioculturelles.

Il existe en Algérie peu de plateformes actives, la première a été lancée et opérée en 2011 (twiiza.com), d'autres expériences comme celle de (chriky.com) montre que les internautes manquent de plusieurs conditions nécessaires pour faire réussir leurs plateformes, telles que :

- *La sécurisation du domaine :*

Une protection des données est essentielle pour les sites e-commerces, et de manière générale, pour tout site proposant une inscription, un accès à un espace personnel, etc. L'utilisation du protocole de communication clients/serveur sous HTTPS est plus sécurisée que celle sous HTTP.

- *La sensibilisation avant et après la mise en service de la plateforme:*

Dans ce cadre, l'utilisation des réseaux sociaux constitue un facteur déterminant pour familiariser les utilisateurs avec la méthode de manipulation et leurs convaincre de soutenir les projets qualifiés favorables (compagnes), car la capacité de financement est liée essentiellement au taux de participation des individus.

- *L'identification des développeurs et responsables de la plateforme :*

L'identification des gestionnaires d'un site crowdfunding doit paraître sous forme d'une réputation numérique ou « e-réputation ». Elle correspond à ce que l'on dit des développeurs ou du staff dans le cas où l'activité

s'inscrit dans un cadre commerciale. Elle peut également constituer leur « marque » (on parle alors de *personal branding*). Les sites web crowdfunding doivent mentionner explicitement l'identité des développeurs et gestionnaires faute de quoi les utilisateurs s'abstiennent de participer et ne mettent pas une confiance dans l'activité de collecte.

- *L'explication des procédures de financement et d'investissement :*

L'utilisation des fiches et des annonces pour permettre la compréhension du fonctionnement et des procédures liés à l'activité de financement, ainsi que la notification préalable des mesures et des coûts de traitement ou d'utilisation des services de la plateforme crowdfunding, et la clarification des conditions d'inscription, de validations des compagnes, et de remboursement... etc.

- *L'encadrement et le suivi des projets :*

Les gestionnaires d'un site web crowdfunding doivent suivre les projets après la phase de validation, l'expérience des membres de l'équipe des développeurs pourra être dédiée sous forme de conseils pour améliorer le taux de mobilisation pour les compagnes sur web. L'équipe doit garder la communication avec les entrepreneurs financés dans la plupart du temps pour permettre la compensation ou le transfert des contreparties.

4.1. L'exemple de « Twiiza.com »

Twiiza.com, est la première plateforme de crowdfunding en Algérie. Le terme Twiiza a été choisi pour reprendre le terme qui était très utilisé à une certaine époque en Algérie. «Ce terme si fort représente à lui seul l'esprit et les valeurs de nos grands-parents : entraide, solidarité, humanisme et courage. On continue à l'utiliser dans certaines régions. L'équipe Twiiza.com souhaite lui donner une dimension internationale et plus large (des «twiiza» 2.0)», explique le cofondateur de la plateforme en question (Slamani, 2013).

Comment le mécanisme de financement fonctionne-t-il ? Le principe est simple : d'un côté, des porteurs de projets présentent leurs projets aux internautes et collectent des fonds, généralement des petits montants, qui, mis en commun, donnent naissance à un budget permettant de financer et concrétiser leurs projets. De l'autre côté, les internautes peuvent participer à

une collecte de fonds, nécessaire à la réalisation des projets. Ils peuvent suivre leur évolution, mais aussi soutenir et encourager les entrepreneurs.

Twiiiza propose dans le futur de recourir au virement bancaire et le mandat postal. Avec ces alternatives, il ne faut surtout pas s'attendre au même impact qu'à le crowdfunding ailleurs, notamment, en Europe occidentale et en Amérique du Nord où il explose.

4.2. L'exemple de « Chriky.com »

Chriky est une plateforme de Crowdfunding adapté au marché, à la réglementation et à la culture entrepreneuriale en Algérie. Elle répond à une demande croissante en termes de fonds destinés à l'investissement et à la création des entreprises, pour soulager la pression sur les banques et les autres organismes de financement traditionnels. Chriky rend aussi possible les petits investissements et ouvre ainsi la possibilité aux algériens moyens d'investir dans des projets porteurs et responsables créateur de richesse, tout en fructifiant leur argent.

4.3. Critiques du crowdfunding en Algérie

A partir des cas traités dans cette étude (Twiiiza et Chriky) on peut relever les principales critiques du système crowdfunding en Algérie.

Tableau n° 5. Critiques du crowdfunding en Algérie

Critères	Twiiiza	Chriky
Sécurité (données)	✓	✗
Sécurité (fonctionnement)	✓	✗
Protection contre piratage	✗	✗
Expertise et conseils	✗	✗
Service d'intermédiation	✗	✗
Liberté de décision	✓	✓
Statistiques	✗	✗
Réseaux sociaux (16-2018)	✗	✗
Culture nationale	✗	✗
Projets présentés 2018	22	6
Projets totalement financés 2018	02	00

Source : www.twiiiza.com et www.chriky.com , consultés le (24/02/2019).

4. Conclusion

Le mode de financement crowdfunding est peut répondu en Algérie, malgré les avantages socioéconomiques qu'il peut offrir aux agents économiques, et surtout au investisseur. Cela est expliqué essentiellement par la faible participation des donateurs au financement des projets présentés par des jeunes entrepreneurs.

Cette réticence est primordialement poussée par l'absence de confiance et de confiance en même temps, entre équipe gestionnaire de plateforme et utilisateurs. L'initiative doit découler premièrement d'une réelle volonté de soutenir les projets, en mobilisant les ressources humaines et en construisant une confiance chez les financeurs.

La complexité et l'interaction entre facteurs déterminants de la participation en crowdfunding mérite plus d'attention sous forme d'études profondes pour analyser les motivations et les conditions nécessaire d'instauration d'un système de financement crowdfunding. Les efforts de réglementation sont aussi d'importance pour créer un environnement plus efficace de crowdfunding.

A travers cette recherche, on constate que le crowdfunding est un moyen renforçant et dynamisant le tissu économique, en créant une valeur ajouté et en consolidant l'investissement local.

5. Liste bibliographique :

- Assadi Djamchid, (2018), Crowdfunding : Vers de Nouveaux Paradigmes de l'Innovation ?, *Innovations*, France, 56(2), 5-14.
- Belaïcha Amine, Bouzidi Abdeldjellil et Labaronne Daniel, (2012), Création d'un Fonds d'Investissement d'Etat en Algérie : Quels Enjeux ?, *Mondes en développement* , France, 159(3), 135-149.
- Cary Paul et Laville Jean-Louis, (2015), l'Economie Solidaire : Entre Transformations Institutionnelles et Chantiers Théoriques, *Revue Française de Socio-Économie* , France,15(1) , 23-37.
- Drey Fabien et La Guerche Lucie, (2013), Le "crowdfunding" : rappel des principes juridiques et fiscaux, Sur : <https://www.village-justice.com/articles/crowdfunding-financement-participatif-rappel-des-principes-juridiques-fiscaux,25653.html> (Consulté le 29/03/2019)

- Fabienne Leloup, Moyart Laurence et Pecqueur Bernard, (2003), Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ?, *Mondes en développement*, France, 124(4), 95-112.
- Laville Jean-Louis, (2005), Économie solidaire. Dans L. e. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie* (pp. 253-260.), Ed Desclée de Brouwer, France.
- Laala Ramdani et Asmae Zaoui, (2016), Politique Budgétaire Et L'analyse De L'équilibre économique, Algérie, 12(2), *les cahiers du mecas*, 19-35.
- Lacroix Géraldine et Slitine Romain, (2016), *Que sais-je ? L'économie sociale et solidaire*, Editions PUF, France.
- Laville Jean-Louis, (2003), Avec Mauss et Polanyi, Vers une Théorie de l'Economie Plurielle, *Revue du MAUSS*, France, 21 (1), 237-249.
- Mebtoul Abderrahmane, (2017), *Le nouveau modèle de croissance 2017/2030 doit être porté par des forces sociales réformistes*. sur: <https://www.algerie1.com/eclairage/le-nouveau-modele-de-croissance-2017-2030-doit-etre-porte-par-des-forces-sociales-reformistes> (Consulté le 25/02/2019)
- Moulai Kamel, (2008), Les contraintes à l'action publique locale en Algérie : cas des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, *Revue Campus, Algérie*, (11), 8-23.
- Paugam Serge, (2013), *Émile Durkheim De la Division du Travail Social*, Editions PUF, France.
- Rosanvallon Pierre, (1989), *Le Libéralisme économique*, Ed le Seuil, France.
- Slamani Hind, (2013), L'Algérie se met à l'heure du financement participatif lancement de la première plateforme de «crowdfunding», Sur : <http://forumdesdemocrates.over-blog.com/article-l-algerie-se-met-a-l-heure-du-financement-participatif-lancement-de-la-premiere-plateforme-de-crowd-121627912.html> (Consulté le 25/02/2019)
- Stéphany Éric et Bessière Véronique, (2017), *Le crowdfunding : Fondements et pratiques*, De Boeck supérieur s.a., 2017, France.
- Vallée Annie, (2000), *Les systèmes fiscaux*, Ed le Seuil, France.

Zoll Rainer, (1998), Le défi de la solidarité organique : Avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale?, *Sociologie et sociétés*, France, 1-10.